



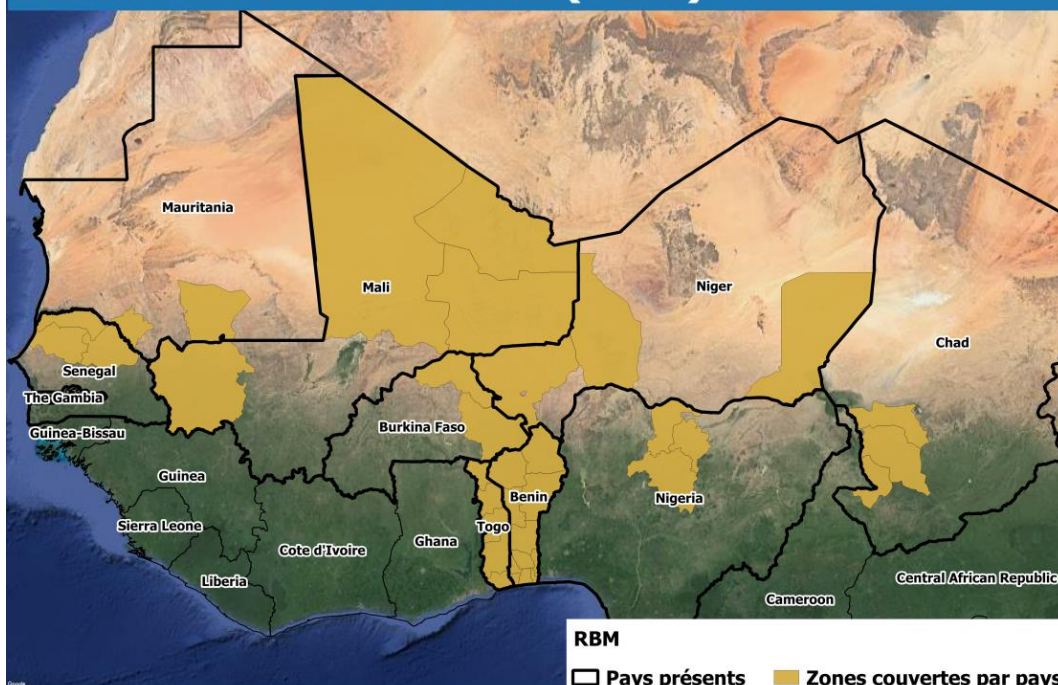
Points saillants

- Déficit de pâturage sur toute la Mauritanie et surcharge de bétail dans les zones de disponibilité fourragère
- Départ précoce des transhumants à cause du déficit de pâturage et d'eau, vers le Sénégal et le Mali
- Chute des prix des animaux, notamment les bovins et les caprins sur les marchés à bétail
- Les animaux en embonpoint, présentés sur les marchés à bétail, sont rares
- Pas de blocage signalé aux frontières entre la Mauritanie et ses voisins

Recommandations

- Acteurs humanitaires : Mettre rapidement en place des plans de réponses à la sécheresse avec l'implication des organisations pastorales, tenant compte des zones de départs (sécurité nutritionnelle des familles des transhumants) et des zones d'arrivées.
- Gouvernement Mauritanien : Intensifier les consultations avec les pays voisins afin de faciliter la transhumance transfrontalière et prévenir les risques de conflits; renforcer l'intervention d'appui en aliment de bétail. Renforcer la promotion du respect des règlements dans le cadre des accords avec les pays d'accueil et organiser des campagnes de vaccination du bétail.
- Organisations de pasteurs : Organiser des campagnes de déstockage du bétail, afin de limiter l'ampleur des pertes avec la crise pastorale qui s'annonce

Réseau Billital Maroobé (RBM)



Le Réseau Billital Maroobé (RBM) est un cadre régional de référence des éleveurs et des pasteurs qui œuvre pour la défense des intérêts de ses membres au plan économique, politique, social et culturel.

Il a initié, en 2013, une veille informative effectuée par ses antennes nationales du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Le Réseau a assigné à la veille informative trois missions essentielles :

- observer la dynamique pastorale et les modalités de circulation de l'information dans la zone transfrontalière ;
- relayer les informations relatives à la situation des pasteurs ;
- fournir des éléments permettant de développer des stratégies opérationnelles transfrontalières d'accès aux ressources pastorales.

En 2014, le RBM a élargi la veille à l'ensemble des sept pays où il est implanté. En 2015, deux nouveaux adhérents, le Togo et le Tchad, viennent participer également à la veille informative qui couvre maintenant neuf pays : le Bénin (l'ensemble du territoire national), le Burkina Faso (régions de l'Est et du Sahel), le Mali (régions de Gao, de Tombouctou, de Kidal et de Kayes), **la Mauritanie (wilayas du Gorgol et du Hodh El Gharbi)**, le Niger (régions de Tillabéry, de Diffa et de Tahoua), le Nigeria (Etats de Kano, de Kaduna et de Katsina), le Sénégal (la zone pastorale du Ferlo, soit les départements de Linguère, de Podor et de Matam), le Tchad (régions de Hadjer Lamis, de Mayo kebbi Est et du Chari Baguirmi) et le Togo (l'ensemble du territoire national).

L'objectif de la veille informative est d'assurer un suivi proactif de la situation pastorale et des menaces qui pèsent sur les familles de pasteurs. Ainsi, le RBM cherche à avoir la possibilité d'alerter les pouvoirs publics, afin qu'ils puissent déclencher des actions rapides et efficaces destinées à atténuer les souffrances vécues par les éleveurs et à renforcer les systèmes pastoraux.

Méthodologie

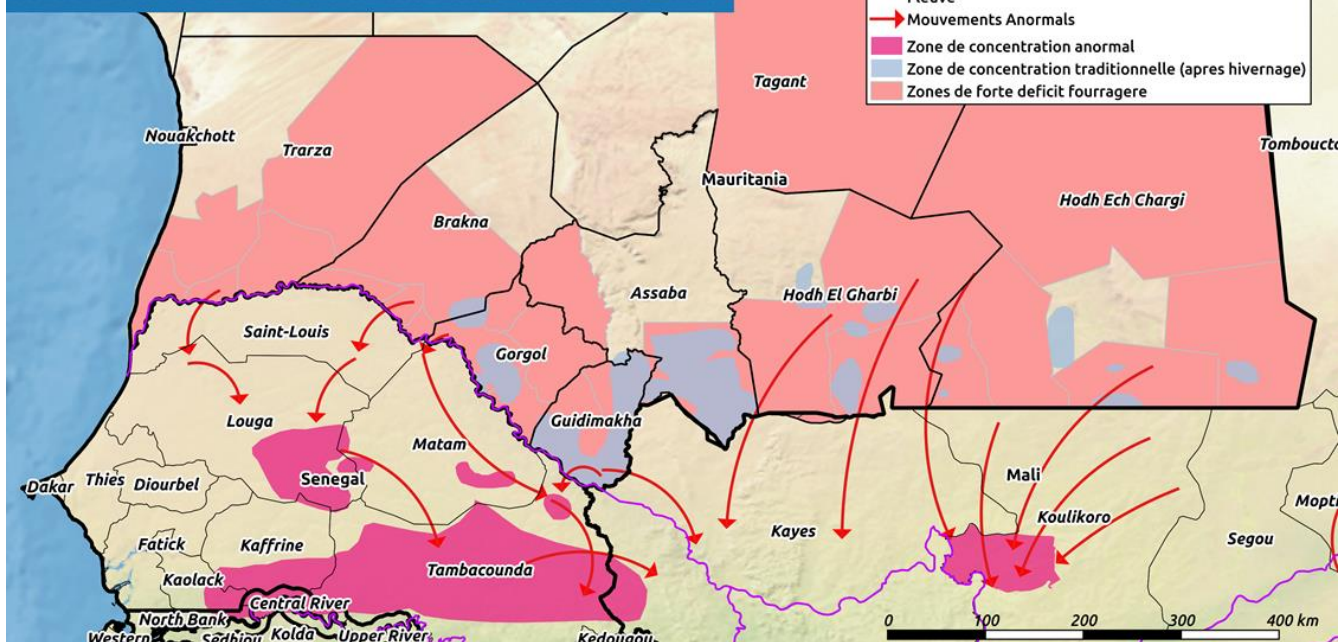
Les agents collecteurs classifient les informations selon les champs retenus (situation pastorale, événements critiques, événements politiques ou professionnels, ...). Ils doivent compléter chaque fois la source, la localisation, les témoignages de manière à en faire une information compréhensible et donc exploitable par le point focal.

Le point focal de chaque pays, fait une première analyse, incluant une vérification systématique (quelle source ?, qui peut confirmer ?, quelle localisation précise ?, etc.). Il juge de la nécessité de compléter l'information lui-même ou avec l'agent collecteur, la négliger ou bien la prendre en compte dans la rédaction du bulletin pays, dont il assurera la diffusion au niveau national et qu'il transmettra au centralisateur du réseau pour alimenter le bulletin régional.

Ce rapport a été réalisé avec l'appui technique du Programme de Surveillance Pastorale de l'Afrique de l'Ouest d'Action Contre la Faim.

Ces informations sont issues des observations des organisations pastorales membres de RBM des zones citées et ne sont pas issues des études quantitatives ou recensements.

Situation Pastorale Mauritanie Janvier 2018



Situation des Pâturages et Eaux

Nous constatons beaucoup de zones à risque, c'est-à-dire une forte concentration d'animaux et un déficit fourrager. On peut noter la zone d'El ATF/ Wilaya du Gorgol (zone reconnue type pastoral où tous les animaux de la Mauritanie se replient pendant une bonne période avant d'effectuer la transhumance transfrontalière), la wilaya du Hodh El Gharbi (zone de cure salée où les éleveurs mauritaniens et maliens séjournent surtout pendant la saison hivernale), les zones transfrontalières (généralement les zones de transit, où les éleveurs passent quelques moments avant la transhumance transfrontalière (le long du fleuve Sénégal et le long de la frontière malienne). Ces zones reconnues comme des espaces pastoraux et qui abritent une concentration du cheptel à une certaine période de l'année, sont très touchées par cette sécheresse et un déficit fourrager, causé par une mauvaise répartition de la pluviométrie). Il faut noter que ces lacs et ses barrages, sont des retenues d'eau et que généralement, les pâturages sont passable et le cheptel profite de l'existence de sources d'eau, exploitent ces pâturages.

Situation des marchés

- Il faut noter une chute des prix des animaux sur les marchés à bétail de façon générale ;
- Fermeture de certains marchés hebdomadaire comme celui de Bousteila (Wilaya du Hodh El Chargui) ;
- Vente exceptionnelle de génisses sur les marchés à bétail ;
- Peu d'animaux en embonpoint sont présentés sur les marchés à bétail

Mouvements Transhumants

Pour le moment, aucun blocage n'a été signalé aux frontières entre la Mauritanie et ses voisins (Mali, Sénégal). Le mouvement des animaux est généralement du nord de la Mauritanie, vers le sud-est frontière avec le nord du Mali et sud-ouest frontière avec le nord du Sénégal (Ferlo). Actuellement, les transhumants mauritaniens sont dans le bassin arachidier au Sénégal.

Des concentrations anormales des transhumants dans les préfectures de la bande arachidière au Sénégal et dans la zone de Kayes au Mali qui ne constituaient pas d'habitude des zones d'accueil. Mais dans ces zones, il y a une disponibilité de pâturage et de l'eau. Par conséquent, cette année, il y a une arrivée massive et précoce des éleveurs dans ces zones. Nous avons pu identifier les zones de concentration des animaux suivantes :

- Au bord de la rivière du Karakoro au Guidimakha ;
- La bande de Hamoud et Ténaha en Assaba ;
- Les arrondissements d'Ain Farba et Touil dans la région Hodh El Gharbi
- Le puits d'Ahmed Bechna dans la commune de Hassi – Ahmed Bechna ;
- La commune d'Elihg Hell Odjé (Département de Kobenni) au Hodh El Garbi ;
- La commune de Mabrouk (Djiguenni) et l'arrondissement d'Adel Bagrou au Hodh El Chargui.